

Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à l'inauguration de la table ronde sur « Le Pacte Mondial sur les réfugiés : Des intentions à la pratique », organisée par le CEDROMA et en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et l'Institut Issam Farès pour les politiques publiques et les affaires internationales (IFI) de l'AUB, le 23 octobre 2018, à 16h00, à l'Amphithéâtre Gulbenkian, CSS.

Encore une fois, nous nous retrouvons à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth afin de réfléchir sur la situation des réfugiés et des déplacés d'un pays vers un autre, comme c'est le cas du Liban par rapport aux réfugiés venus de la Syrie et de l'Irak ainsi que par rapport aux réfugiés palestiniens. Il y a un mois, une matinée d'études fut organisée avec le *Jesuit Refugee Service* et l'USJ qui nous a fait découvrir les opinions des réfugiés sur la qualité de leur séjour au Liban et sur les difficultés de leur possible retour ; durant cette séance, fut aussi présentée la masse importante de plus de 60 projets scientifiques travaillés ces trois dernières années par nos chercheurs de plusieurs Facultés et Instituts de l'USJ et consacrés aux réfugiés dans leurs diverses différences et face aux questions les plus essentielles comme l'éducation des jeunes, le mariage précoce, leur santé et leur nourriture. Je ne peux que relever l'appréciation positive de ce travail de recherche qui, d'une part, s'intéresse objectivement à ce phénomène socio politique et économique et, d'autre part, à un drame humain pour lequel tant de ressources humaines et matérielles ont été engagées.

Nous le savons déjà : en 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, avec un objectif clair : renforcer les réponses internationales aux déplacements massifs de réfugiés, dans un sens plus équitable et prévisible. Mais les 193 États membres, à cette fin, et conscients de l'urgence d'un tel problème, ont décidé d'œuvrer pour l'adoption d'un « Pacte mondial sur les réfugiés » avant la fin de l'année 2018.

Aujourd'hui, pour la 2^{ème} édition de ses journées d'étude et de réflexion sur les questions relatives aux réfugiés et face aux conflits provoquant une augmentation massive du nombre de réfugiés, le CEDROMA a choisi, en collaboration avec le UNHCR et avec l'Institut Issam Farès (AUB), d'explorer les objectifs et le contenu de l'avant-projet, proposé par le HCR, et actuellement en cours de négociation par les États membres. Je ne peux que redoubler de remerciements aux organisateurs de ce séminaire d'études et plus explicitement à Madame le Professeur Marie-Claude Najm Kobeh et son équipe du Centre pour avoir pris ce sujet comme objet de réflexion et d'étude. Il est évident que, dans le monde d'aujourd'hui, des approches nouvelles et durables sont plus que jamais nécessaires.

Quatre objectifs essentiels fixés par la Déclaration de New York, et développés par le Pacte mondial sur les réfugiés, sont d'alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil, d'accroître l'autonomie des réfugiés, d'élargir l'accès à des solutions faisant appel à des pays tiers et d'aider à créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires

au retour des réfugiés dans la sécurité et la dignité. Je ne peux qu'insister sur cette donnée plus qu'importante, celle d'aider les réfugiés à retourner dans leurs Pays. D'ordinaire, l'on appelle au retour des réfugiés, à leur insertion dans la vie active et on s'organise politiquement afin d'accélérer leur retour car ils pèsent sur les économies locales en tous genres. C'est pourquoi l'on se tourne vers une autre façon de voir, celle qui consiste à dire que le retour des réfugiés dans leur territoire est un grand bien pour eux-mêmes car rien ne vaut plus que d'être chez soi, immergé dans sa culture et son milieu vital. Certaines associations, ou un certain esprit veut que dure le drame des réfugiés pour plusieurs raisons que je ne voudrais pas évoquer dans ce cadre hautement scientifique. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons non seulement encourager les réfugiés à retourner, mais leur créer les conditions de bien-être et de sécurité pour leur retour. Le Pacte comprend ainsi un programme d'action prévoyant une série de mesures prises aux échelles internationales, régionales et nationales et des partenariats visant à partager les charges et les responsabilités et à trouver des solutions adéquates et durables aux situations des réfugiés à partir des lois et des politiques libanaises, des standards internationaux et des pratiques opérationnelles, tout en tenant compte de la situation sur le terrain.

En vous souhaitant de bons travaux sur cette question essentielle qui risque d'agiter pour longtemps le XXI^e siècle, il nous faut retenir que tout n'est pas politique mais ce qui sauve l'homme et les hommes c'est leur sens commun de solidarité humaine.